



Direction de la Solidarité
et de la Cohésion Sociale
Service de la Petite Enfance

Tél. : 03.20.02.49.32
Fax : 03.20.66.58.35

DECISION

DEC/2024/PE/184

Le Maire de la Ville de Hem,

Vu l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération DEL/2020/DG/4 du Conseil Municipal de Hem en date du 23 mai 2020, portant délégation d'attribution dudit Conseil à Monsieur le Maire,

Vu la proposition de l'association « Bibliothèque pour tous », représentée par Madame MASUREL Manuela, pour des ateliers de temps lecture auprès des enfants accompagnés de leurs assistant(e)s maternel(le)s, aux dates ci-dessous, à la médiathèque de Hem, située au 1, rue du Général Leclerc - 59510 Hem,

DECIDE

ARTICLE 1 : Il est passé avec « Bibliothèque pour tous », représentée par Madame MASUREL Manuela, et située au 1, rue du général Leclerc - 59510 Hem, une convention pour des ateliers autour du livre à la médiathèque de Hem, animés par le Relais Petite Enfance : ces séances se dérouleront un jeudi par mois.

Les dates et horaires sont susceptibles d'être modifiés exceptionnellement après consultation auprès de Madame Manuela MASUREL.

ARTICLE 2 : La médiathèque accueillera les groupes à titre gracieux.

ARTICLE 3 : Aucune dépense n'est prévue

ARTICLE 4 : Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le Receveur Principal de Villeneuve d'Ascq sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Hem le 03 OCT. 2024

Francis VERCAMER
Maire de HEM
Vice-président de la MEL

